

CP du 9 avril 2018 :  
8<sup>ème</sup> édition du Propellet Event, le colloque national du chauffage au granulé de bois : 5 et 6 juin à Marseille

## Le prochain Propellet Event, le colloque national du chauffage au granulé de bois aura lieu à Marseille les 5 et 6 juin 2018

Le Propellet Event, ce sont deux journées d'échanges autour du granulé, pour se réunir, apprendre, partager et débattre sur les enjeux de la filière du chauffage au granulé de bois. L'ambition de ce temps fort est d'alimenter les réflexions sur les sujets importants liés au développement de la filière.

Cette édition sera aussi l'occasion pour Propellet France de fêter ses 10 ans !



### **Au programme de ce prochain Propellet Event :**

- Point de situation sur le marché du chauffage au granulé de bois et focus sur la filière locale
  - Evolution des aides et de la taxe carbone
  - La qualité de l'air
  - Les certifications du granulé : évolution et avenir
- Atelier : Production et distribution - Paramètres influant sur la qualité du granulé  
Journée technique du CIBE : Granulé et réseaux de chaleur / Valorisation estivale de la chaleur

Un speed-meeting sera organisé pour favoriser les échanges entre participants.

### **A qui est dédié ce colloque ?**

- Professionnel de la filière granulé de bois : fabricant / distributeur de poêles ou de chaudières à granulés, installateur, fabricant / distributeur de granulés...
  - Professionnel du bâtiment : bureau d'études thermiques, maître d'ouvrages ou architecte, exploitant de chauffage, installateur...
  - Animateur de la filière bois énergie, organisation environnementale, interprofession, Espace Info Energie, structure de promotion des EnR, collectivité locale, acteur de la gestion des forêts...
- Votre activité est en lien avec le granulé et vous souhaitez être partie prenante de la filière, participez à la 8<sup>ème</sup> édition du Propellet Event.**

Programme complet à télécharger [ICI](#)

Inscription [ICI](#) ou [www.propellet.fr](http://www.propellet.fr)

Partenaires de l'évènement :

